



Clermont Communauté, une « ville » européenne

Une des 904 « villes européennes », la communauté d'agglomération Clermont Communauté occupe un territoire plus vaste que ses homologues en Europe. Bien que nettement moins dense, Clermont Communauté privilégie le logement collectif. Elle se distingue toutefois des autres « villes européennes » se trouvant en France par sa pyramide des âges. Les jeunes sont moins présents et les seniors plus nombreux. Ainsi, l'âge médian des habitants de Clermont Communauté se situe entre celui des Français et celui des Européens. Avec plus d'étudiants et de personnes âgées, la part des ménages d'une seule personne est plus élevée qu'ailleurs.

Daniel Gras, Insee

En 1999, la Commission européenne et Eurostat lancent le projet « audit urbain » pour recueillir des informations statistiques sur les plus grandes villes. Progressivement étendu, le dispositif porte désormais sur plusieurs centaines de « cities » (encadré).

En France, les 114 « villes européennes » de l'audit urbain correspondent à une sélection d'établissements publics de coopération intercommunale. Dans la suite, le terme de ville sera utilisé pour désigner ces ensembles de communes. L'Auvergne est la seule région métropolitaine avec la Corse à ne compter qu'une seule « ville européenne » : Clermont Communauté qui regroupe 21 communes.

Pour identifier ressemblances et différences, les villes de l'audit sont regroupées en cinq classes en fonction de leur population (figure 1).

1 Clermont Communauté, parmi les 122 villes européennes de 250 000 à 500 000 habitants

Répartition des « villes » européennes par classe de taille

Classe (en nombre d'habitants)	Nombre de villes		Part de villes (en %)	
	Europe	France	Europe	France
Moins de 100 000	308	40	34,1	35,1
De 100 000 à 250 000	409	51	45,2	44,7
De 250 000 à 500 000	122	15	13,5	13,2
De 500 000 à 1 000 000	44	4	4,9	3,5
1 000 000 ou plus	21	4	2,3	3,5
Ensemble	904	114	100,0	100,0

Lecture : 15 villes françaises comptant entre 250 000 et 500 000 habitants participent à l'audit urbain. Il s'agit de : Aix-en-Provence, Angers, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Orléans, Perpignan, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulon, Tours.

Source : Eurostat, Audit urbain 2007-2012.

Une densité de population plus faible qu'en Europe

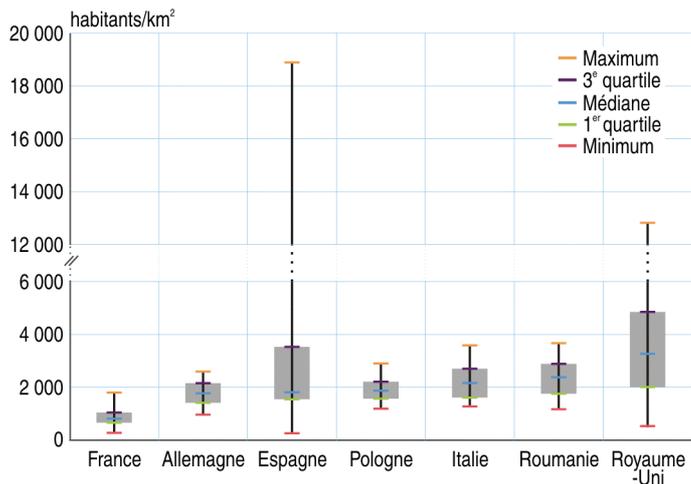
Avec 280 219 habitants, Clermont Communauté appartient au groupe composé des 122 villes européennes de 250 000 à 500 000 habitants.

Les spécificités propres à chaque nation, son histoire, sa culture et les politiques publiques mises en œuvre, expliquent en grande partie les différences entre les villes européennes. Ainsi, les caractéristiques de ce groupe sont largement influencées par celles du Royaume-Uni qui abrite à lui seul 46 villes de 250 000 à 500 000 habitants. Au regard de la population, Clermont-Ferrand peut se comparer à Lubiana, la capitale slovène, à Belfast, Newcastle upon Tyne et Redbridge au Royaume-Uni, à Wiesbaden en Allemagne, à Gijón en Espagne et à Tours en France.

Les « cities » françaises occupent nettement plus d'espace que leurs homologues européennes. Avec 928 habitants au km², Clermont Communauté est moins densément peuplée que les villes européennes du même groupe (2 968 habitants au km² en moyenne). Cette densité européenne plus prononcée (figure 2) ne se traduit pas par une proportion plus élevée de logements en immeuble collectif. Au contraire, les maisons individuelles constituent la moitié des logements dans les villes européennes de 250 000 à 500 000 habitants contre seulement un tiers en France. En particulier, les villes du Royaume-Uni, avec leurs maisons mitoyennes typiques, associent très nettement forte densité et part élevée de l'habitat individuel. Plus souvent en immeubles collectifs, les Français sont aussi plus fréquemment locataires, notamment dans le parc locatif social. Ainsi, dans les villes françaises de cette classe, seulement 48,1 % des ménages possèdent leur logement contre 59,1 % ailleurs en Europe. La part de propriétaires est encore plus faible sur le territoire de Clermont Communauté (46,9 %).

2 Des densités différentes selon les pays européens

Densité de la population des villes européennes de 250 000 à 500 000 habitants



Lecture : La densité de population des villes espagnoles de la classe varie entre 262 et 18 890 hab/km². Un quart des villes espagnoles a une densité inférieure à 1 544 habitants/km², la moitié moins de 1 812 habitants/km², et les trois quarts moins de 3 531 habitants/km².

Note : Les pays comprenant moins de cinq villes entre 250 000 et 500 000 habitants ne sont pas représentés.

Source : Eurostat, Audit urbain 2007-2012.

Davantage de personnes âgées

Dans les villes françaises de 250 000 à 500 000 habitants, la moitié des habitants a moins de 38 ans. C'est deux ans de moins que dans les « cities » européennes. Les villes françaises abritent en effet davantage de jeunes et moins de seniors. Plus marquée que les villes françaises par une faible natalité et le vieillissement de sa population, Clermont Communauté se place entre les niveaux français et européen avec un âge médian de 39 ans. Avec 21,5 % de jeunes de moins de 20 ans, l'agglomération clermontoise se situe en dessous de la moyenne des villes françaises de même taille (23,8 %) et se rapproche du standard européen (21,3 %). Les seniors d'au moins 65 ans y sont, en revanche, un peu plus représentés : 17,0 % contre 16,6 % et 15,9 %.

En moyenne, les villes européennes abritent quatre personnes en âge de travailler pour un senior de 65 ans et plus. Mais l'écart entre ces villes est très important. Le nombre des 65 ans et plus rapporté aux 20 à 64 ans dépasse souvent 30 % dans les villes allemandes et italiennes alors qu'il est inférieur à 20 % en Roumanie. En France, il varie entre 21 % à Rennes et 39 % à Toulon. Dans la cité clermontoise, il atteint 28 %, soit un niveau comparable à la moyenne des villes françaises de même taille. Il dépasse de deux points celui de l'ensemble des villes européennes de la classe.

Davantage de personnes seules

Vivre seul est fréquent dans les communes de Clermont Communauté. Ceci s'explique, en partie, par une présence plus marquée des seniors, mais aussi par l'importance des étudiants, qui privilégient souvent ce mode de vie. Ainsi, 44,6 % des ménages y sont composés d'une seule personne. C'est nettement plus que dans

les villes de même classe tant françaises (39,8 %) qu'européennes (36,3 %). Cet indicateur place Clermont Communauté au 2^e rang des villes métropolitaines de 250 000 à 500 000 habitants derrière Nancy et devant Tours.

En particulier, Clermont Communauté accueille moins de ménages avec enfants (21,7 %) que les cités françaises (25,8 %) ou européennes (24,9 %). Elle affiche même la plus faible représentation de ce type de ménage au sein des 15 villes françaises de même taille. Les familles auvergnates privilégient, en effet, davantage l'habitat en zone périurbaine. Ceci se traduit par des déplacements domicile-travail entre l'agglomération et sa périphérie nettement plus élevés qu'ailleurs. Ces trajets se font essentiellement à destination de l'agglomération, qui constitue de loin le principal pôle d'emploi du département. ■

L'Audit urbain

L'audit urbain est une opération statistique européenne de grande envergure qui a l'ambition de rassembler des données en provenance des différents pays de l'Union européenne (dont la Croatie qui a rejoint l'UE le 1^{er} juillet 2013), ainsi que de trois pays hors UE28 : la Norvège, la Suisse et la Turquie.

Définition des villes de l' « audit urbain »

La définition des « villes » (ou « cities »), au niveau européen, élaborée en 2011, repose sur une approche essentiellement morphologique liée à la densité de population et à la continuité du bâti. Elle conduit à définir 904 « villes » européennes.

En France, les villes de l' « audit » urbain sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ont été retenus, les EPCI dont au moins une commune est « urbaine » (la moitié de sa population réside dans un « centre urbain ») et pour lesquels au moins 25 % de la population de l'EPCI réside dans un « centre urbain » : 114 EPCI répondent ainsi à ces critères.

Les thèmes couverts

L'audit urbain couvre un champ très vaste de thématiques : la démographie (structure de la population et des ménages, nationalité), le social (logement, santé, sécurité), l'économie (structure de la population active, emplois par secteur, entreprises, revenus), l'éducation et la formation (niveaux d'éducation, étudiants de l'enseignement supérieur, décrochage scolaire), l'environnement (climat, bruit, qualité de l'air, eau, occupation du sol, traitement des déchets), les transports (déplacements domicile-travail, coût, accidents de la route), la culture (les équipements et leur fréquentation) et le tourisme (capacité, nuitées et passagers des aéroports).

Méthodologie :

Avertissement

Les procédures de collecte de l'information statistique ne sont pas nécessairement homogènes d'un pays à l'autre. Certaines informations sont collectées de manière quasi exhaustive, à un rythme annuel, comme la structure par âge. D'autres, comme les caractéristiques des logements, ne le sont que dans une partie des pays avec une temporalité variable. D'autres enfin ne nécessitent aucune collecte puisque les informations sont d'ores et déjà disponibles auprès d'Eurostat. Par ailleurs, d'un pays à l'autre, les définitions des variables socioéconomiques peuvent être légèrement différentes et certaines variables absentes. Lors de l'analyse statistique des données, il convient de garder à l'esprit qu'une partie des différences entre pays peut relever du caractère hétérogène des données collectées.

Insee Auvergne
3 place Charles De Gaulle
BP120
63403 Chamalières cedex

Directeur de la publication :
Arnaud Stéphany

Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2416-8815
© Insee 2015

Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus :

- Gauvin M., Gras D., « Atouts et faiblesses de l'Auvergne au regard de la stratégie Europe 2020 », Insee Auvergne, La Lettre N°103, avril 2014.
- Brière L., Vugdalic S. et al., « La France et ses territoires - Édition 2015 », Insee, Insee Références, avril 2015.

